



Ivanti cherche toujours à donner à ses clients la capacité de gérer sans effort leur environnement IT. Est-ce qu'il n'est pas logique de rendre la gestion de vos données personnelles tout aussi facile ? C'est pourquoi Ivanti adhère pleinement au RGPD (Règlement général sur la protection des données), qui donne aux citoyens de l'Union européenne davantage de liberté pour choisir la façon dont leurs données personnelles sont traitées. Les nouvelles exigences du RGPD donnent à Ivanti l'occasion de mieux servir ses clients et de réaffirmer son engagement pour la protection des données.

Nous avons soigneusement étudié les contraintes fixées par le RGPD et nous sommes en train d'améliorer activement nos produits, de passer en revue les systèmes et processus internes, et de vérifier nos contrats pour garantir leur conformité au RGPD. Par exemple, nous examinons tous les emplacements où sont stockées les données personnelles de nos collaborateurs, de nos clients et de nos prospects, puis nous vérifions la manière dont ces informations arrivent dans nos systèmes, la façon dont elles sont sécurisées pendant qu'elles nous sont confiées, la façon dont nous garantissons que seules les personnes autorisées accèdent à ces données, et le mode de gestion sécurisée de la conservation et de la suppression des données.

Nous étudions également en détail la manière dont nos produits gèrent et sécurisent les données personnelles lors du déploiement pour la prise en charge de l'environnement de nos clients, que ce soit sur site ou dans le Cloud. Nous publierons très bientôt des recommandations concernant les meilleures pratiques pour l'utilisation de nos produits dans des environnements conformes au RGPD. Nous avons ajouté à notre CLUF un DPA (Data Processing Addendum - Addendum concernant le traitement des données) destiné à nos clients. Nous sommes aussi en train de mettre à jour notre stratégie de confidentialité et de mettre en place des DPA fournisseur avec les entreprises avec qui nous travaillons, afin de garantir qu'ils sont également conformes au RGPD. Comme vous le savez sans doute, la mise en conformité au RGPD demande beaucoup d'efforts, mais nous sommes convaincus que ces nouvelles exigences représentent en réalité pour Ivanti une occasion de mieux servir ses clients.

Si vous avez des questions concernant la conformité d'Ivanti au RGPD, merci de contacter [privacy@ivanti.com](mailto:privacy@ivanti.com). Pour savoir comment nous pouvons vous aider à vous mettre en conformité, visitez notre site Web : <https://www.ivanti.fr/solutions/needs/simplify-gdpr-compliance>.